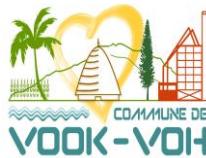


DEMANDE DE RESERVATION DU PODIUM DE LA MAIRIE DE VOH 2023



PAYS DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
PROVINCE NORD
COMMUNE DE VOH
BP 32
98833 VOH
TEL : 47 84 00 – FAX : 47 28 48

IDENTIFICATION

ORGANISATION : _____

RESPONSABLE : _____

QUALITE : _____

TELEPHONE : _____

PERIODE :

DATE :

HEURE :

REGLEMENT PAR : Chèques

Reçu : N° _____ Espèces

La location du podium ainsi que la caution doivent être versées à la réservation.

A l'intérieur de la Commune :

- Totalité du podium (12/10) (y compris couverture, escalier, pare-chutes et jupes) **MONTANT : 120 000 Frs / jour**
CAUTION : 100 000 Frs (quelle que soit la surface louée et le lieu de location)
- Moitié du podium (9.60/6) (y compris couverture, escalier, pare-chutes et jupes) **MONTANT : 80 000 Frs/jour**
CAUTION : 100 000 Frs (quelle que soit la surface louée et le lieu de location)

Commune de KONE et POUEMBOUT et KAALA-GOMEN :

- Totalité du podium (12/10) (y compris couverture, escalier, pare-chutes et jupes) **MONTANT : 150 000 Frs / jour**
CAUTION : 100 000 Frs

La durée de location ne peut excéder trois jours sur la Commune. La tarification du deuxième jour est fixée à 60.000 frs.

La durée de location ne peut excéder deux jours sur les Communes de Koné, de Pouembout et Kaala-Gomen. La tarification du deuxième jour est fixée à 75.000 frs.